

# Descendre dans la rue, plutôt que la traverser !

Décidément, le mépris et la condescendance présidentiels ne connaissent pas de limite. Après les ouvrières de Gad « *illettrées* » (il était alors Ministre de l'Economie), après « *les gens qui ne sont rien* » que l'on croise dans les gares, après les « *fainéants* » auxquels « *il ne cédera rien* », Macron lance à un jeune chômeur qu'il suffit de « *traverser la rue* » pour trouver du travail. Une véritable insulte envers les millions de privé·e·s d'emploi qui galèrent tous les jours pour trouver du boulot. Les responsables du chômage de masse, on les connaît. Ce ne sont pas les chômeuses et les chômeurs, pas plus que les immigré·e·s. Qui supprime des emplois à tour de bras, pour faire toujours plus de profits ? Qui organise la précarité, les temps partiels imposés ? Qui empêche au passage de l'argent public ? Nous qui travaillons à La Poste, à Médiapost, à Adrexo, à Orange, SFR, dans les centres d'appel etc., nous avons le portrait-robot des coupables : ce sont nos propres dirigeants !

Un appel à la mobilisation et à la grève pour le 9 octobre a été lancé par 7 organisations syndicales de salarié·e·s et de jeunes (CGT, FO, Solidaires, FSU, Unef, Fidl, UNL). Les revendications visent grand angle (augmentation des salaires, égalité professionnelle femmes-hommes, défense du service public, des retraites...) et c'est bien normal, vu que les attaques gouvernementales et patronales se font sur tous les fronts. Mais, c'est justement parce que les enjeux sont énormes que la contre-attaque devrait être à la hauteur.



De ce point de vue, nous ne saurions nous satisfaire d'une énième journée d'action isolée. C'est d'un véritable plan d'action dans le temps dont nous avons besoin, avec des dates annoncées suffisamment à l'avance pour que les militant·e·s puissent mener partout un véritable travail de conviction.

Par ailleurs, un tel appel « d'en haut », même nécessaire, ne sera pas suffisant pour ancrer la grève. La construction du rapport de force « par en bas », c'est à dire dans nos secteurs respectifs, est aussi une condition nécessaire à une véritable mobilisation interprofessionnelle, à un vrai « toutes et tous ensemble ». Comme, à **Sud** PTT, nous ne nous contentons pas de jouer les commentateurs, nous appelons dès maintenant nos collègues à entrer dans le match. Coup de siflet le 9 octobre, pour commencer à rabattre le caquet de Macron et de nos patrons !

## le 9 octobre en grève et dans la rue !

**Sud**  
Solidaires  
Fédération des activités postales et des télécommunications

**Fédération des activités postales et de télécommunication**

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34  
mail [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr) [www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)



# Réforme des retraites : Toutes et tous concerné-e-s !

**Courant 2019, le gouvernement veut supprimer tous les régimes de retraite et les remplacer par un régime unique par points ■ Toutes les personnes nées en 1963, et après, verraient tous leurs droits acquis recalculés et transformés en points ■ Le gouvernement affirme qu'un tel régime serait plus lisible, plus égalitaire : c'est faux ! ■ Il nous prépare une réforme d'ampleur pour faire baisser les pensions... ■ Alors, pour *Sud-PTT*, c'est non !**

## **Le régime par points plus lisible ? Faux !**

L'argument va passer en boucle : « Avec un régime par points, c'est simple et lisible : tout au long de votre carrière, vous accumulez des points ». Et à l'appui de cette déclaration, de citer la quarantaine de régimes de base et complémentaires avec chacun leurs propres règles.

Pour celles et ceux qui en douteraient, le haut-commissaire à la réforme des retraites en remet une couche dans une interview : « Dans un monde qui bouge à toute vitesse, il s'agit de bâtir un nouveau système (...). Le système par points permettra de le rendre plus lisible, plus juste et adapté à la société de demain. L'objectif est qu'à carrière identique, revenu identique, la retraite soit identique ». Donc il y aurait lisibilité et, en plus, égalité !

## **Le gouvernement ment !**

Et après la lisibilité, on nous vend la liberté ! Dans une autre interview, celui-ci la met en avant : « Dans un système à points, la notion de durée disparaît. C'est votre nombre de points qui vous permet un arbitrage personnel : j'ai assez de points, ma retraite me paraît suffisante, donc je pars. A l'inverse, je n'ai pas assez de points, je reste. Cela permet de respecter la liberté de choix... ». Sauf que tout le monde restera plus longtemps ou partira avec moins !

## **Le régime par points, ça marche comme ça !**

Alors, c'est quoi le régime par points ? Il suffit de lire ce qu'en dit le très officiel Comité d'orientation des retraites (COR) : « Dans les régimes en points, l'assuré acquiert chaque année des points qui vont se cumuler durant toute la carrière. La contrepartie monétaire de ces points n'est connue qu'à la date de liquidation, en fonction de la valeur de service du point à cette date.

Comme la masse des pensions est égale au produit du nombre de points de tous les retraités par la valeur de service du point, cette dernière peut être ajustée année après année de façon à respecter l'équilibre du régime ».

On y est ! C'est le but du gouvernement soutenu par le patronat : le niveau des retraites n'est plus garanti comme aujourd'hui, on peut faire varier le point chaque année pour « équilibrer » le régime. C'est le rêve du patronat : ne pas mettre un euro de plus dans les caisses de retraite !

## **Au nom du coût du travail, pas un euro de plus dans les caisses !**

En effet, pour faire croire à un minimum de « solidarité », chaque réforme des retraites s'accompagne d'une hausse des cotisations patronales.

Mais, de fait, elle est neutralisée par une baisse des autres cotisations patronales. Hollande a baissé la cotisation patronale de la branche familles lors de la réforme des retraites de 2014. Et *bis repetita* avec la baisse de la cotisation « Accident du travail - Maladie professionnelle » lorsque la cotisation patronale a été augmentée pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO en 2015.

Là, plus de problème, on nous dira qu'il faut **é-qui-li-brer** le régime !

## **Il faut démasquer la supercherie !**

Car ce qui est lisible aujourd'hui, ce sont nos régimes de retraite, même attaqués depuis des années. Que l'on soit fonctionnaire ou salarié-e, on peut savoir quelle sera notre retraite :

- c'est le nombre trimestres qui compte (taux plein ou non)

- 75 % sur la base de l'indice détenu les 6 derniers mois pour le fonctionnaire ou 50 % de la moyenne des 25 meilleures années pour les salarié-e-s du régime général.

Même attaqués et remis en cause par la décote ou par le passage des 10 aux 25 meilleures années, nos régimes donnent des droits et des repères collectifs sur les futures retraites. Avec le régime par points, c'est le brouillard total !

## Toutes et tous concerné-es !

L'intention du gouvernement est de faire voter la loi dès l'année prochaine puis de se donner une période de 5 ans pour une mise en œuvre en 2025. Pourquoi ?

Parce que cette période de 5 ans va leur permettre de recalculer tous les droits déjà acquis dans les régimes actuels, pour les transformer en points dans le futur régime. Seront concernées toutes les personnes nées en 1963 (62 ans en 2025) et après !

## Le régime par points plus égalitaire? Faux !

«L'objectif est qu'à carrière identique, revenu identique, la retraite soit identique». Eh bien, nous ne sommes pas d'accord ! Sous prétexte d'égalité, cette mécanique amplifie les écarts salariaux dans le calcul des retraites. La preuve : la carrière et la retraite des femmes. Les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO des femmes ne représentent que 60% et 40% de celles des hommes, contre 75% pour l'ensemble des régimes. L'explication

de ce dernier chiffre tient en un mot : la solidarité. Nos régimes d'aujourd'hui attribuent des trimestres qui ne sont pas cotisés (mais validés) : chômage, majorations (ou bonifications) pour enfants, invalidité... et reversent les pensions des défunts aux conjointes (89% sont des femmes). Avec la logique «d'un euro cotisé donne les mêmes droits», c'est fini. Ou alors, ces droits «redistribués» qui représentent quand même 20% de l'ensemble des retraites (60 milliards), qui les financera ? Le Haut-commissaire aux retraites a déjà évoqué l'impôt !

**On le voit, ce projet fera reculer nos droits à la retraite et cela de manière irréversible. En effet, au lieu de pouvoir se battre contre de futures réformes, on nous imposera en permanence le culte de l'équilibre du régime. C'est déjà ce qui se passe déjà avec les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO qui sont des régimes par points. Il faut commencer à débattre et s'organiser dans tout le pays pour se préparer à contrer cette offensive. Ce combat devra aussi tirer le bilan des réformes passées qui font reculer l'âge de départ à la retraite et font baisser les pensions.**

# Salaires : la baisse permanente

Evidemment, le montant indiqué en bas de notre fiche de paie ne diminue pas, fort heureusement ! Pour autant, on voit bien qu'on a de plus en plus de mal à remplir le caddie, à faire le plein de la bagnole, à payer l'abonnement aux transports en commun ou les factures d'électricité, de gaz...

D'une part, l'inflation connaît une accélération sur ces derniers mois (+2,3% en août 2018 par rapport à août 2017). Les chiffres sur l'ensemble de 2018 seront supérieurs aux prévisions (qui étaient de 1,2% par rapport à l'ensemble de l'année 2017). Sans parler du fait que l'essence continue d'augmenter (via la hausse du prix du pétrole et l'augmentation des taxes).

Ensuite, l'inflation «officielle» ne reflète pas la réalité de l'augmentation des prix. Elle est basée sur un indice de l'INSEE (l'Indice des Prix à la Consommation - IPC). Or cet indice ne tient pas compte, par exemple, du

fait que l'augmentation de certains biens pèse plus sur les personnes vivant seules (ou les familles monoparentales). C'est notamment le cas de l'électroménager. C'est pourquoi l'INSEE elle-même reconnaît que l'IPC est imparfait. C'est pourtant l'indice dont se sert le patronat dans les négociations salariales.

Dans nos secteurs, les dirigeants et patrons ont des porte-feuilles en peau d'oursin, à tel point que les augmentations de salaires sont inférieures à l'inflation officielle.

A La Poste, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) ont chuté sur une augmentation de 0,75% au 1<sup>er</sup> avril pour les classes I et II. Le complément de rémunération a lui été «revalorisé» de 1% au 1<sup>er</sup> juin. Tout cela représente tellement peu qu'une «garantie minimale» a été mise en place, pour les salarié·e·s qui n'obtiendraient pas au moins 220 euros (bruts !) sur

toute l'année. Et même avec cette garantie, l'augmentation se chiffre à seulement 1,2%.

Pour les fonctionnaires c'est encore plus simple, avec le gel du point d'indice : c'est peanuts !

A Orange, même radinerie : les augmentations générales atterrissent à 1,4% pour les non-cadres de droit privé, 0,6% pour les non-cadres fonctionnaires et 0,9% pour les cadres.

Du côté de la branche prestataires (les centres d'appels, entre autres), les 5 premiers coefficients de la grille de rémunération sont aujourd'hui au niveau du SMIC. Or cela représente la quasi-totalité des employé·e·s.

**La vérité des prix, c'est donc bien une baisse de nos salaires réels, alors que nos boîtes font des bénéfices !**

# Qui veut la peau des services publics ?

Si l'écologie, la santé, l'alimentation sont régulièrement en butte à des lobbies industriels, les services publics sont sous la coupe des décisions gouvernementales, qui régulièrement font passer la satisfaction des besoins sociaux après des impératifs de « réduction de la dépense publique ».

La dépense publique, parlons-en puisque c'est devenu le punching-ball favori de bon nombres de politiques et d'économistes « atterrants ». Leurs arguments confinent à la bêtise la plus profonde : évidemment que les services publics ont un coût, évidemment qu'ils prennent une part importante du produit intérieur brut du pays puisque notre société est fondée sur leur fonctionnement le plus efficace possible. Un fonctionnement qui érige l'égalité de traitement, la solidarité, la continuité, la péréquation tarifaire comme principes de base. Et oui, cela a un coût qui permet de satisfaire les besoins sociaux de toute la population et de ne laisser personne au bord du chemin. C'est aussi le premier pourvoyeur d'emploi du pays, un agent économique essentiel dont la pérennité ne devrait même pas faire débat.

## Le grand remplacement

L'offensive sur les services publics ne date pas d'hier, privatisation et socialisation des grands secteurs publics (énergie, communication, transports), remise en cause des statuts des personnels, externalisation des prestations, et tout un arsenal de mesures mises en œuvre avec zèle par les gouvernements depuis plusieurs décennies. Tout cela sous le contrôle d'une Europe dont les directives sont co-rédigées avec les lobbies industriels et qui impose des critères limitatifs aux dépenses publiques. Autant dire que les mouvements sociaux et défenseurs des

services publics et de l'écologie ont du pain sur la planche. On est bien placés pour le savoir chez *Sud*.

En cohérence avec la petite histoire qu'on nous raconte sur les dépenses publiques, le gouvernement Macron emprunte une pente qui rappelle furieusement l'Angleterre du 19<sup>ème</sup> siècle, un système qui entend substituer la charité à la solidarité. C'est la croyance en un système hiérarchique entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, entretenant une dynamique de pouvoir assise sur un système fondamentalement inégalitaire. C'est tout le contraire de la notion de service public, qui dans un système équilibré socialement et économiquement permet d'être solidaire de ceux qui ont besoin d'avoir accès aux services et aux prestations qu'il offre.

## Rétablir une hiérarchie des priorités

En qualifiant le système de redistribution des aides sociales diverses de « pognon de dingue dans les minimas sociaux », et en traitant les opposants à sa politique de « gaulois réfractaires », le Président de la République plante volontairement un décor qu'il croit propice aux réformes, au détricotage des activités tournées vers l'intérêt général. Des exemples comme la ré-

forme de la SNCF ou la transformation continue de La Poste, la déliquescence de pôle emploi ou encore la numérisation généralisée de nombre de procédures administratives ont des impacts sur les coûts, la qualité et la continuité des services publics.

L'illustration parfaite de cette dérive a été donnée par La Poste qui propose une aide à la télé-déclaration contre rémunération. On a une procédure rendue obligatoire par le gouvernement et sa monétisation pour celles et ceux qui ne pourront s'y « adapter ». La direction de La Poste n'a pas d'états d'âme à ce sujet et cherche sans vergogne à rentabiliser sa place de premier service public de proximité.

**Pour *Sud* PTT, l'équation est simple et à sens unique : partir des besoins des populations, des collectivités et mettre en œuvre les moyens de les satisfaire. Tout le contraire de la logique de rentabilité qui prévaut en matière de services publics !**

**le 9 octobre**  
**en grève**  
**et dans la rue !**

